

Colloque Maison du Futur , Bickfaya - Vendredi 20 Mai / Samedi 21 Mai

Les accords Sykes-Picot ou l'art du possible

Par Carole H. Dagher

Ecrivain, chargée des affaires culturelles de l'Ambassade du Liban en France

Introduction

L'accord « Cambon-Grey », du nom de Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, et Sir Edward Grey, secrétaire d'État au Foreign Office, fut signé le 16 mai 1916, mais c'est la Conférence internationale de San Remo en avril 1920 qui scella son sort en instaurant les mandats français et anglais dans la région, suite à la chute de l'Empire ottoman. Entré dans l'Histoire comme ayant façonné la carte du Proche-Orient, il porte le poids symbolique de nos frontières actuelles. Cent ans après, ces frontières sont encore là, en dépit de toutes les crises, de toutes les guerres.

Quatre points essentiels guideront notre réflexion :

I) Est-ce que ces conflits récurrents au Moyen-Orient peuvent être imputés aux accords Sykes-Picot ?

Rien n'est moins sûr. La question qui s'impose est plutôt la suivante : quel autre découpage aurait été possible il y a 100 ans ? Un découpage ou une organisation des territoires qui abonderait dans le sens de l'utopie d'une vaste « *oumma* » arabe ? Cela n'aurait-il pas été la prolongation d'un Empire auquel s'opposaient les élites arabes – mais qui, au lieu d'être l'Empire ottoman, aurait été appelé l'Empire arabe ?

Le chérif Hussein de la Mecque pouvait-il se positionner comme le nouveau rassembleur de la « nation » arabe ? Il ne faut pas oublier que la civilisation arabe a pour berceau historique et culturel cette région-là, qui va de la Syrie des Omeyyades (avec pour capitale Damas) à la Mésopotamie ou l'Irak des Abbassides (Bagdad), puis l'Egypte des Fatimides. Le Liban, bien entendu, spécifique dans sa culture plurielle et la Palestine/ Terre Sainte font partie de ce creuset où l'humanité puise ses sources et ses référents spirituels et culturels. Qui pouvait certifier alors que le chérif Hussein aurait eu toute latitude d'exercer son autorité sur cet ensemble-là, berceau des civilisations et des grandes religions, façonné par les Empires qui s'y sont succédé ? De plus, et l'Histoire nous le montre, qui et comment gouverner – et encore plus, unifier- cette géographie humaine faite d'une multitude de communautés-nations ? Quelle entité, quel Etat, quel royaume ?

Parce que l'enjeu, le véritable enjeu, est bien celui de la gestion du pluralisme, ethnique, communautaire, culturel, des sociétés orientales.

II) Les accords Sykes-Picot s'inscrivent dans une continuité historique.

La *question d'Orient* au 19^e siècle n'était pas autre chose que la question des minorités au sein de l'Empire ottoman, des Balkans au Levant. Le réveil des nationalités va exacerber cette question, avec la guerre d'indépendance de la Grèce (1821-29). L'on aura bientôt un premier jalon annonciateur des accords Sykes-Picot : le Congrès de Berlin (14 juillet 1878), entre la Sublime Porte et les puissances européennes, à l'invitation de Bismarck, suite à la victoire de la Russie et de ses alliés (Roumanie, Serbie et Monténégro) sur l'Empire ottoman dans la guerre des Balkans en 1876.

(Contexte historique : Après la victoire de l'Empire ottoman contre la Serbie en 1876 et la répression de l'Insurrection bulgare d'avril 1876, le tsar de Russie, qui se voulait protecteur des chrétiens sujets du Sultan, lui déclara la guerre en avril 1877. La guerre entre ces deux États, qui fit rage jusqu'en janvier 1878, se solda par la victoire de la Russie. Les Turcs furent contraints d'accepter les dures conditions du traité de San Stefano, signé le 3 mars 1878, ce qui déplut à la Grande-Bretagne et à l'Autriche-Hongrie qui s'interposèrent et obligèrent la Russie à reconsidérer les termes du traité.)

Le rôle joué par le Premier ministre du Royaume-Uni, Benjamin Disraeli, à ce congrès fut capital. L'Angleterre réussit à contenir la Russie loin de la Méditerranée, et si la Russie se posa en protectrice des chrétiens (orthodoxes) de Turquie, le Royaume-Uni devint le protecteur officiel des juifs de l'Empire ottoman, tandis que la France était reconnue comme la protectrice des chrétiens maronites et catholiques.

A la veille de la 1^e Guerre Mondiale, la situation se présente alors exactement comme aujourd'hui. La Russie v/s l'Empire ottoman, avec les puissances européennes qui jouent à l'équilibriste : contenir la montée en puissance de la Russie en Orient, en défendant leurs intérêts économiques avec l'Empire ottoman tout en conciliant leurs statuts de protectrices des minorités.

(L'Allemagne et la France avaient de forts intérêts avec l'Empire ottoman : les Allemands réorganisent l'armée ottomane, visite du kaiser Guillaume II en 1898, projet du *Bagdad Bahn*, voie ferrée devant assurer la liaison Konya-Bagdad, entamée en 1903. Tout cela va entraîner le soutien allemand à la Turquie lors de la Grande Guerre et son rôle plus qu'ambigu durant la Grande Famine au Liban. Quant à la France, c'est le plus grand créancier de l'Etat turc. Elle a investi dans les chemins de fer, les ports, les compagnies maritimes, l'éclairage public, l'eau, le gaz, l'électricité, l'exploitation des mines, la Banque impériale ottomane....Les sociétés ottomanes sont sous le contrôle des capitaux français. La France est la 1^e créancière dans la dette publique ottomane qu'elle administre avec la G.B, les capitaux français représentent 66% des capitaux étrangers placés en fonds publics ottomans.)

L'Angleterre, elle, voudra aménager les frontières de la région sans états d'âme, en gardant à l'œil son Empire des Indes. Toute sa politique consiste à préserver cette fameuse route des Indes, à partir de l'Egypte où elle a pris pied après que Ferdinand de Lesseps ait tracé le canal de Suez. L'Angleterre veut aussi empêcher la Russie d'accéder au Bosphore et aux mers chaudes.

III) Le « gerrymandering » britannique et la politique française des minorités.

Pendant la 1^e Guerre Mondiale, l'on a donc l'Angleterre d'un côté, qui encourage la Révolte arabe, tout en gardant à l'esprit qu'à la Conférence de Berlin, elle s'était posée comme le protecteur des Juifs. Ce qui va expliquer la Déclaration Balfour en 1917. Les minorités chrétiennes de l'Empire, ce n'est pas vraiment sa priorité, mais celle de la France. L'Angleterre profite cependant de l'activisme littéraire et politique des chrétiens pionniers de la *Nahda*, qui brandissent la langue arabe comme arme de lutte contre l'Empire ottoman, et qui servira pour aguiser un certain nationalisme arabe.

De l'autre côté, il y a la France, avec sa présence multiséculaire au Levant. Depuis les Capitulations, la France suit une politique d'alliance avec l'Empire ottoman, tout en s'érigant en protectrice des chrétiens d'Orient. Elle a toujours eu à cœur de concilier ses deux politiques, l'une dite musulmane, l'autre, de défense de la chrétienté orientale et des Lieux Saints.

Elle va être directement confrontée à l'activisme syro-libanais ; des clubs littéraires et nationalistes se créent à Paris, Le Caire, Beyrouth, New-York et Sao Paolo, « lobbies » actifs qui défendent l'idée libanaise même s'ils se divisent sur l'identité et la forme des Etats dont ils souhaitent l'émergence (il n'est que de revoir les dissensions entre Chucri Ghanem et Khairallah Khairallah...).

Pour l'Angleterre, il en est autrement : moins impliquée que la France, elle se livre à un « gerrymandering » de la région, afin de concilier les promesses contradictoires qu'elle a faites au Chérif Hussein, aux tribus arabes et aux juifs (correspondances Hussein-Mac Mahon, le résident diplomatique anglais au Caire, promettant un royaume arabe de Syrie, promesse de Balfour). Elle est servie par des aventuriers flamboyants, personnages de roman et de films, de Laurence d'Arabie à Gertrude Bell en Irak. Fayçal est transporté de Syrie en Irak, son frère Abdallah reçoit la Transjordanie sous mandat britannique (qui deviendra le royaume hachémite de Jordanie en 1946) ...

Quand la France établit son mandat sur les territoires qui lui sont échus par le traité de San Remo, elle hérite d'une société plurielle sur un territoire contrasté. Reconnaisant la diversité de cette région, et, ne l'oublions pas, au lendemain de la Grande Guerre où deux minorités chrétiennes de l'Empire ottoman, les Arméniens et les Maronites du Mont-Liban, ont subi une véritable extermination (la Famine dans le Mont-Liban : 1/3 de la population a péri de faim), la France tente de concevoir au mieux de ses intérêts ET de la réalité pluricommunautaire de l'ancien Empire, notamment au Levant, l'exercice de l'autorité sur des territoires auxquels elle envisage d'accorder une autonomie administrative¹.

¹ (Voir dans les archives du MAE, série E-Levant Syrie Liban Cilicie, vol 125, [f 193-194](#) + [f 196-200](#), le télégramme du président Millerand à Gouraud, Paris, le 6 août 1920 : plan d'organisation du mandat de la France sur la Syrie. Il reflète le souci de tenir compte des multiples particularismes.)

Le bilan français au Liban est loin d'être négatif. Il explique encore aujourd'hui la relation privilégiée, à nulle autre pareille, entre ces deux pays.

C'est au lendemain de la proclamation de l'Etat du Grand-Liban que les différentes communautés libanaises, notamment mahométanes, obtiennent leur reconnaissance juridique (en 1926 puis en 1955, après l'indépendance) et celle de leurs tribunaux *chériés* et de leur autorité pour légiférer en matière de statut personnel.

La France, en se retirant à l'Indépendance, laissera des infrastructures précieuses : routières, transports publics (trams, trains...) – route de Damas, Palais de justice, Code civil et Constitution largement inspirée de celle de la 3^e République (démocratie parlementaire), plan Ecochard d'urbanisme. De belles figures comme Gabriel Bounoure et Henri Seyrig créent respectivement l'Ecole supérieure des lettres à Beyrouth et l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient.

IV) Cent ans plus tard, le bilan.

A) En ce qui concerne le Liban :

L'Etat du Grand-Liban constitue l'aboutissement d'une lutte multiséculaire au sein / contre le pouvoir ottoman, pour affirmer l'identité et l'autonomie du Liban, et ce, depuis les Grands Emirs du Mont-Liban.

Des affres de la faim et de la mort durant la Grande Guerre a surgi un rêve par la seule détermination de toute une génération d'intellectuels, pionniers de la Renaissance. Modernité, laïcité, ouverture culturelle en étaient les leitmotiv et les ressorts.

La gestion du pluralisme, le Liban a cherché à l'appliquer d'une manière ingénieuse : il a inventé la démocratie dite consociative ou de concordance, basée sur un Pacte national. La démocratie du Pacte².

Nul mieux que le professeur Edmond Rabbath n'a mieux évoqué le génie de la formule de participation au pouvoir (*power-sharing*) des communautés et minorités qui se sont établies au Liban, en quête d'un espace de liberté et d'une personnalité juridique propre impliquant une reconnaissance institutionnelle de leur autonomie, de leurs tribunaux³.

² (cf. Theodore Hanf, *Coexistence in Wartime Lebanon Decline of a State and Rise of a Nation*, et les multiples écrits d'Antoine Messarra)

³ Cf. Edmond Rabbath, *La formation historique du Liban politique et constitutionnel*, Publications de l'Université Libanaise, 1984. (Revue internationale de droit comparé), 1974.

Malheureusement, entre la théorie et la pratique, le fossé n'a cessé de se creuser. La pratique communautaire a entraîné des dérives et le principe démocratique de participation des communautés à l'exercice du pouvoir a fini par entacher et tronquer la démocratie et la représentation individuelle, portant atteinte au concept même de citoyenneté.

L'histoire du Liban, étroitement liée à celle du Proche-Orient, ressemble à une lente et tragique descente dans les abîmes, avec, par moments, au fil des mandats présidentiels de ce seul pays arabe à être présidé par un chrétien, des pics de prospérité, un âge d'or aussi lumineux qu'éphémère : les 30 Glorieuses, ayant laissé à jamais dans la mémoire collective le souvenir éblouissant d'un paradis perdu, vite englouti dans le flot ininterrompu et sanglant des turbulences régionales.

B) Bilan arabe :

Alors pour ces Etats constitués tant bien que mal - plutôt mal que bien, diront certains, notamment en ce qui concerne le rôle de l'Angleterre, puisque les graines du conflit israélo-palestinien sont semées à cette époque -, quel bilan ?

Cent ans plus tard, le Moyen-Orient a sombré dans le chaos et la violence. Ses populations se jettent à l'eau littéralement pour rejoindre la rive nord de la Méditerranée. Le Liban, de son côté, connaît une crise institutionnelle grave sans précédent.

La violence et le déchaînement inouï des haines et des clivages sectaires auquel nous assistons, sont l'expression d'un échec à construire des Etats-nations, des Etats tout court.

Du drame palestinien, qui est le nœud gordien de la déstabilisation des pays et des sociétés arabes, à l'échec des Etats de la région dans la gestion de leur pluralisme social, culturel, ethnique et religieux, avec une tentative, le Liban, aux aspirations nobles, mais à l'efficacité politique discutable vu les dérives du système, avons-nous traversé « un siècle pour rien » ? (titre de l'ouvrage cosigné par Jean Lacouture avec Ghassan Tuéni et Gérard Khoury). Peut-on considérer que le 20^e siècle a été marqué par l'émergence, puis l'échec du nationalisme arabe, autre nom d'une laïcité qui ne voulait pas dire son nom, face à l'islamisme ?

La question la plus pertinente qui se pose cent ans plus tard, est bien celle du bilan de ces Etats, un bilan lourd, difficilement imputable au seul découpage des frontières, phénomène qui n'est pas propre au Moyen-Orient. L'échec de l'intégration nationale et de la citoyenneté, la corruption et le déficit de la solidarité sociale, le poids du sectarisme, l'absence d'un développement équilibré et juste, l'absence d'une décentralisation administrative, pourtant nécessaire, face à l'extrême centralité de l'Etat, la place de la femme dans nos sociétés, le rôle des intellectuels, sont des éléments d'explication qui restent encore à étudier avec lucidité et courage.